

WEBINAIRE


Renouvellement des mandats en CRSA

Qui, quand, pourquoi, comment?

6 MAI 2026

14H00-15H30



Echelons	Organisations	Instances
	<p>MINISTÈRE</p>	<p>CNS Conférence Nationale de Santé</p> <p>CNCPH Comité National Consultatif des Personnes Handicapées</p> <p>HCFEA Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age</p>
Régional	<p>AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ</p> 	<p>Conseil de surveillance ARS</p>  <p>CRSA Conférence Régionale Santé Autonomie</p> <p>sanitaire</p> <p>médico social</p>
Départemental	<p>12 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)</p> <p>12 Délégations Territoriales ARS</p>	<p>12 Conseils Territoriaux de Santé (CTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission usagers • Commission santé mentale <p>12 Commissions départementales citoyenneté et autonomie (CDCA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation Personnes âgées • Formation Personnes handicapées
Local	<p>sanitaire</p> <p>ES Ets de santé</p> <p>médico social</p> <p>ESMS Ets médico sociaux</p> <p>• Professionnels de santé</p> <p>Conseils de la Vie Sociale Départementaux (CVSD)</p>	<p>CS (ES public)/ CA (privé) Conseil de Surveillance Conseil d'Administration</p> <p>Commission Des Usagers</p> <p>ESMS (PA et PH) Conseil d'Administration</p> <p>Conseil de la vie sociale</p> <p>Plateforme Territoriale d'appui Conseil Local de Santé</p>

crsa

UN LEVIER POUR LA DEMOCRATIE EN SANTE DANS LES TERRITOIRES



COMPOSITION

Entre 95 et 120 membres selon les textes:
en réalité, entre 43 (Mayotte) et 121
(Occitanie) selon la taille de la région

8 collèges de taille variable

19 RU (9 RU agréés, 5 PH et 5 PA) (collège 2) +

2 à 5 membres de
droit (préfet de
région et directeur
général de l'ARS +/-
des représentants
d'institutions d'Etat)

1 - Collectivités territoriales

2- Usagers

3 - Conseils territoriaux de santé

4 - Partenaires sociaux

5 - Cohésion et protection
sociale

6 - Prévention - éducation
à la santé

7 - Offreurs de services de
santé

8 - Personnalités qualifiées

RÔLE

**CONTRIBUER A LA DEMOCRATIE EN SANTE,
dans un lieu de concertation entre
professionnels, institutions et usagers**

Instance consultative

Évaluer les besoins de santé et les réponses apportées (analyse de l'offre de soins, médico-sociale et de prévention)



Donner un avis sur la politique régionale de santé, notamment via le projet régional de santé (PRS)

Formuler des recommandations et propositions pour améliorer du système de santé régional



RÔLE ESSENTIEL DES RU:

- porter la parole des usagers, relayer leurs besoins, leurs expériences
- veiller aux respects de leurs droits
- contribuer à l'amélioration du système de santé avec des propositions concrètes issues du vécu des usagers

FONCTIONNEMENT

Assemblée Plénière: autour de 100 personnes

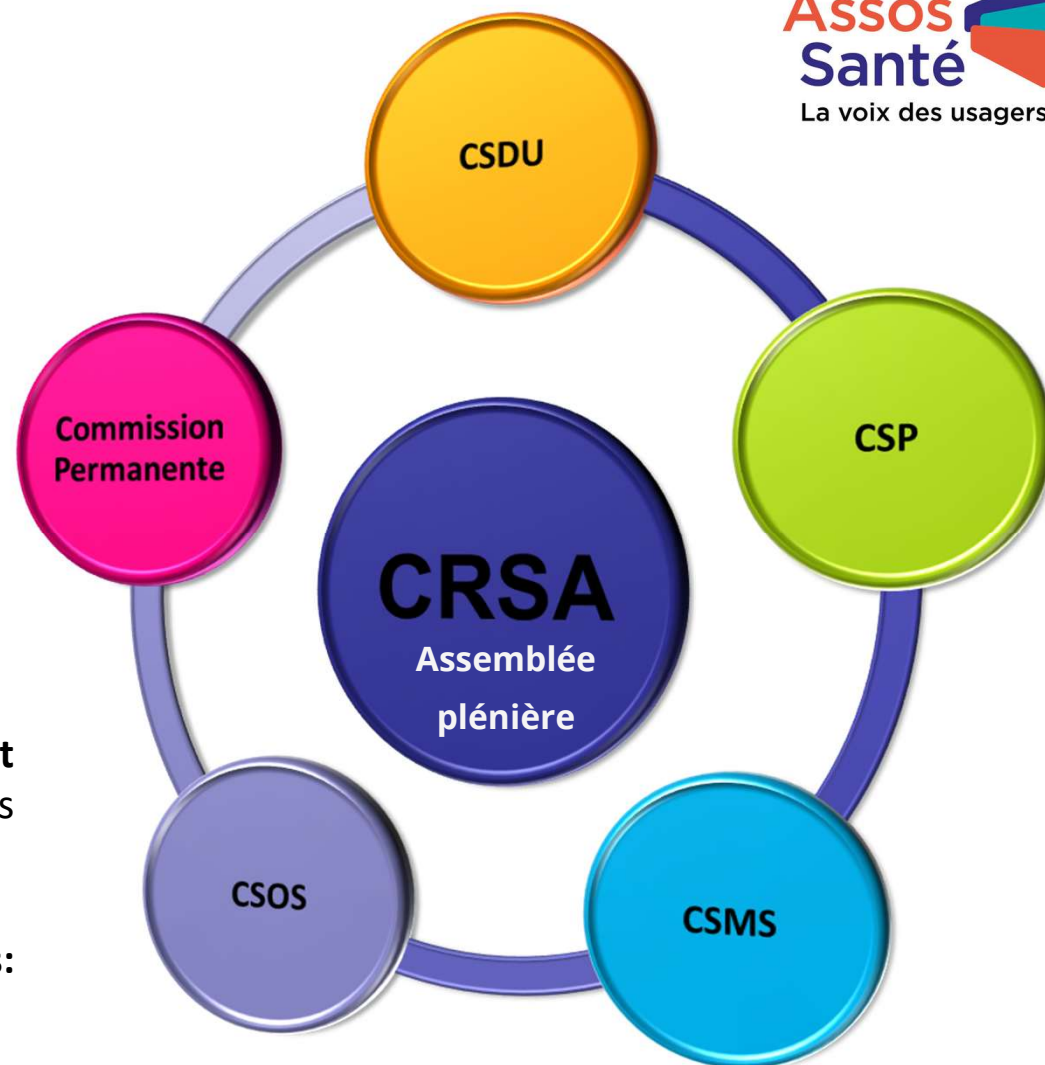
Commission Permanente: 20 dont des RU

CSDU: Commission Spécialisée Droits des Usagers:
14 dont 3 RU assos agréées, 2PH, 2PA

CSP : Commission Spécialisée Prévention:
30 dont 4 RU assos agréées, 1PH, 1PA

CSMS: Commission Spécialisée pour la prise en charge et l'accompagnement Médico-Sociaux: 30 dont 2 RU assos agréées, 2PH, 2PA

CSOS : Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins:
46 dont 2 RU assos agréées, 1 PH, 1 PA



RÔLE ESSENTIEL DES RU

RETOUR D'EXPERIENCE

Christian BRUN

Président CRSA Auvergne Rhône Alpes

PROFIL DES RU:

LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Avoir envie!

Être assidu

Être disponible

Oser prendre la parole
à bon escient

Travailler en collectif

Appétence
système de santé

LE RÔLE CLÉ DU PRÉSIDENT DE LA CRSA

Rôle ESSENTIEL DES RU

RETOUR D'EXPERIENCE

Francine LAIGLE

RU CRSA Bretagne en CSOS et en CSDU



Rôle ESSENTIEL DES RU

RETOUR D'EXPERIENCE

Philippe FLAMMARION

**RU CRSA Bourgogne Franche Comté
en CSP, Commission Permanente et CSOS**



Des mandats multiples pourquoi ?

- Cohérence et efficacité
- Une immersion dans la réalité régionale
- Une montée en compétences

Mais un défi exigeant !



La commission permanente

- Une instance de gestion
- Un fonctionnement aléatoire



La commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS)

- La plus motivante pour un RU
- Un réel levier



« disponibilité »

La commission spécialisée prévention (CSP)

- La santé, ce n'est pas que le soin
- Des compétences larges mais peu précises
- Un fonctionnement régulier (en BFC)
- Un lieu d'information, d'échanges et de débats
- Le bras armé de la CRSA pour l'organisation de débats



Commission spécialisée prévention

- Une **réussite** de la mandature :
Organisation de **3 séminaires** en plus du travail habituel de la commission : « **santé et travail, travail et santé** » 2022, « **handicap et prévention** » 2023 , « **CPTS et prévention** » 2025

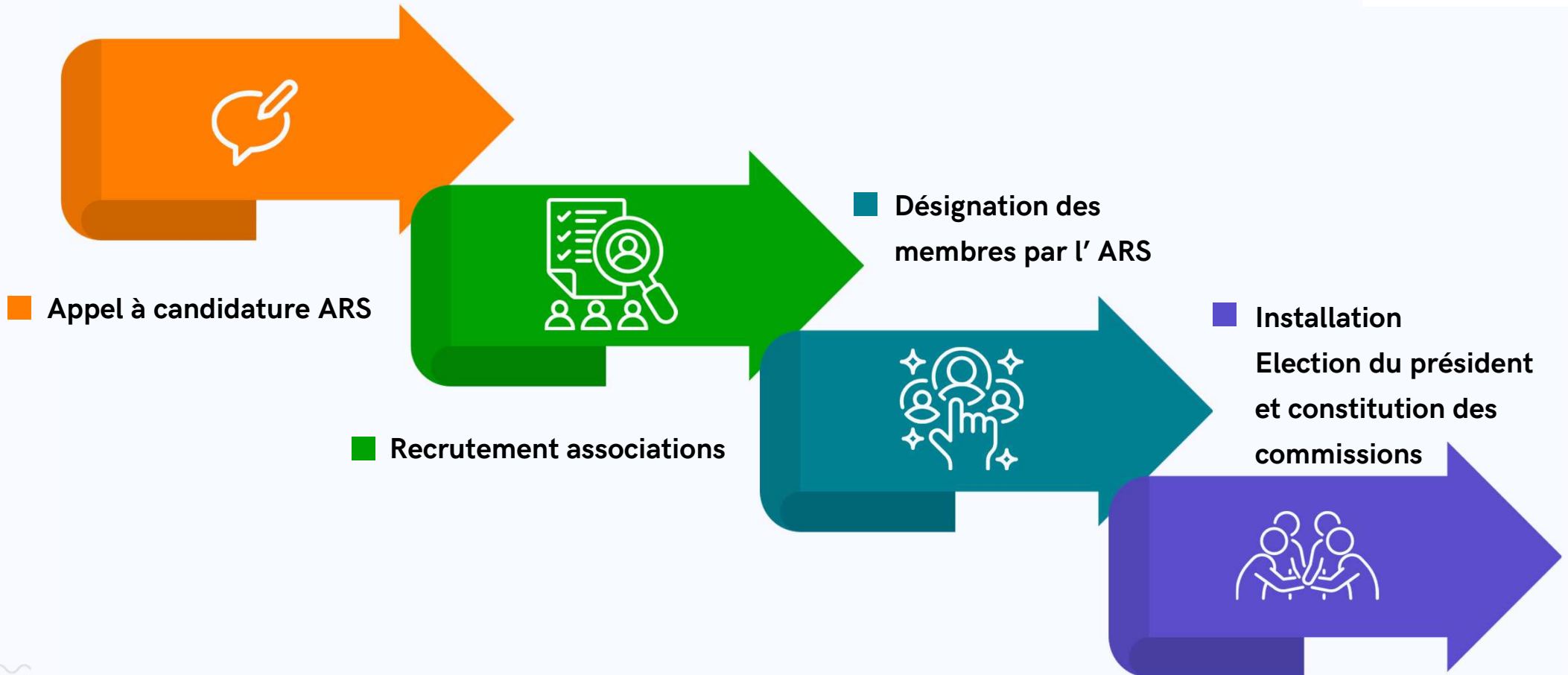


- Une **perspective** : poursuivre le plaidoyer collectif pour la prévention/promotion de la santé, débuté en octobre 2026 à l'occasion des **élections municipales**, en allant à la **rencontre des députés et des sénateurs** de la région



PLACE AUX ECHANGES

PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT



La formation RU en CRSA



- Formation généraliste d'une journée en présentiel
- Séquences adaptées aux réalités et priorités régionales (les priorités du PRS notamment)

RU en Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

Je suis représentant(e) des usagers en CRSA (Conférence régionale de santé et de l'autonomie). Comment remplir au mieux ma mission pour que les usagers aient leur mot à dire ? Comment construire nos avis sur les politiques et programmes proposés en région, et veiller à leur mise en œuvre ? Comment collaborer avec les autres représentant(e)s des usagers en faveur des usagers...

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre l'organisation, le fonctionnement de la CRSA
- Etablir ensemble l'état des lieux du fonctionnement de la CRSA de votre région
- Identifier les actions et les enjeux des sujets traités dans chacune des commissions
- Analyser la place du RU dans les différentes commissions
- Savoir comment contribuer au mieux à l'élaboration et l'évaluation du Programme Régional de Santé (PRS)

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- CRSA : rôle et fonctionnement
- Rôle et posture du représentant des usagers dans l'instance et les commissions
- Programme Régional de Santé : comment y être associé, comment contribuer au moment du diagnostic, de la mise en œuvre et de l'évaluation ?
- La construction d'une position à défendre

PUBLIC  **RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en CRSA

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi si possible RU en avant !
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANT(S)

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

RU en Commission spécialisée droits des usagers
RU en Commission spécialisée prévention de la CRSA

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE

Focus sur les sous commissions spécifiques

- Formation sur le rôle du RU en **Commission spécialisée droits des usagers (CSDU)**
- Formation sur le rôle du RU en **Commission spécialisée prévention (CSP)**
- Groupe d'échanges pour les RU présidents de CSDU (pilote par Bretagne et Grand Est)

RU EN INSTANCES TERRITORIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

RU en Commission spécialisée droits des usagers (CSDU)

Je suis représentant(e) des usagers à la Commission spécialisée droits des usagers de la CRSA. Comment travailler avec les autres commissions pour que les droits des usagers soient pris en compte dans les établissements et les parcours de santé des usagers ? Comment valoriser le rapport annuel sur les droits des usagers au niveau régional, et construire des avis en lien avec les alliés potentiels ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre les enjeux de la Commission spécialisée droits des usagers (CSDU) au sein de la CRSA et du territoire
- Identifier les actions possibles, en lien avec les autres acteurs
- Préparer le rapport sur les droits des usagers avec d'autres acteurs, en premier lieu les autres représentant(e)s des usagers
- Avoir des clés pour contribuer à la production d'avis et recommandations, en lien avec les représentant(e)s des usagers de la CRSA

CE DONT NOUS PARLERONS

- La CSDU : partage d'expérience sur le rôle et fonctionnement de cette commission
- Le rôle du représentant des usagers dans cette commission, en lien avec les autres acteurs au sein de la CRSA et sur le territoire
- Le Programme Régional de Santé : comment y être associé, comment contribuer au moment du diagnostic, de la mise en oeuvre et de l'évaluation ?
- La construction d'une position à défendre

REPRÉSENTANT(E) DES USAGERS, MEMBRE D'UNE ASSOCIATION ADHÉRENTE DE FRANCE ASSOS SANTÉ SIÉGEANT EN COMMISSION SPÉCIALISÉE DROITS DES USAGERS (CSDU) AU SEIN DE LA CRSA

PRÉ-REQUIS
Avoir suivi si possible la formation "RU en CRSA"

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Altéranance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTES
Formatrice experte du Réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI
Co-construire un avis, une position
Défendre les droits des usagers

RU EN COMMISSION SPÉCIALISÉE PRÉVENTION DE LA CRSA

Je suis représentant(e) des usagers en Commission prévention de la CRSA. Comment remplir au mieux ma mission pour que les usagers aient leur mot à dire dans les actions de prévention et les priorités qui les concernent ? Comment construire nos avis sur les politiques et programmes de prévention proposés en région, et veiller à leur mise en oeuvre avec les associations ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre les enjeux de la Commission spécialisée prévention au sein de la CRSA et du territoire
- Identifier les actions possibles, en lien avec les autres acteurs
- Avoir des clés pour contribuer à la production d'avis et recommandations, en lien avec les représentant(e)s des usagers de la CRSA

CE DONT NOUS PARLERONS

- La Commission spécialisée prévention : partage d'expérience sur le rôle et fonctionnement de cette commission
- Le rôle du RU dans cette Commission, en lien avec les autres acteurs au sein de la CRSA et sur le territoire
- Le Programme Régional de Santé : comment y être associé, comment contribuer au moment du diagnostic, de la mise en oeuvre et de l'évaluation ?
- La construction d'une position à défendre

REPRÉSENTANT(E) DES USAGERS MEMBRE D'UNE ASSOCIATION ADHÉRENTE DE FRANCE ASSOS SANTÉ SIÉGEANT EN COMMISSION SPÉCIALISÉE PRÉVENTION DE LA CRSA

PRÉ-REQUIS
Avoir suivi si possible la formation "RU en CRSA" préalable : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Altéranance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS
Formatrice experte du Réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI
Découvrir l'éducation thérapeutique du patient
Améliorer la qualité de l'information en établissement de santé

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS - CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLOUÉZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

CONTACT : FORMATION@FRANCE.ASSOS.SANTE.ORG

**RÔLE DES ASSOCIATIONS ET DES DÉLÉGATIONS
REGIONALES DE FRANCE ASSOS SANTÉ
DANS LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE
REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN CRSA**

RÔLE FRANCE ASSOS SANTÉ AUPRÈS DES ASSOCIATIONS



ILLUSTRATIONS

Bertrand VAGNON

Chargé de mission Délégation Régionale Auvergne Rhône Alpes

 **Accompagnement en amont de la désignation**

RÔLE FRANCE ASSOS SANTÉ AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes:

- lance un appel à candidatures (avril-mai 2026) aux bénévoles souhaitant s'engager dans ces mandats de RU
- organise **une concertation de son comité régional**
- transmet à la direction générale de l'ARS une liste de candidats titulaires et de suppléants, élaborée sur des critères qualitatifs



En 2021 **100% des candidatures recommandées** par France Assos Santé retenus par l'Agence, seule décisionnaire des nominations de RU



Pourquoi une concertation inter associative?

1° **Gage de qualité des candidatures recommandées** à l'ARS avec des critères tels que l'engagement associatif, les formations suivies, la capacité à rendre compte à son association, l'expérience d'un mandat de RU réussi précédent...

2° **Créer les bases d'une communauté RU en CRSA**: les RU en CRSA représentent leurs associations d'origine. Cela facilitera l'animation par la délégation régionale de cette communauté

3° **La force de l'Union**: mutualiser les candidatures génère un effet levier, créer une émulation positive entre associations membres de l'union régionale

RÔLE FRANCE ASSOS SANTÉ AUPRÈS DES ASSOCIATIONS



Démarche de concertation ouverte à toutes les associations agréées de la région, **y compris non-membres de France Assos Santé**

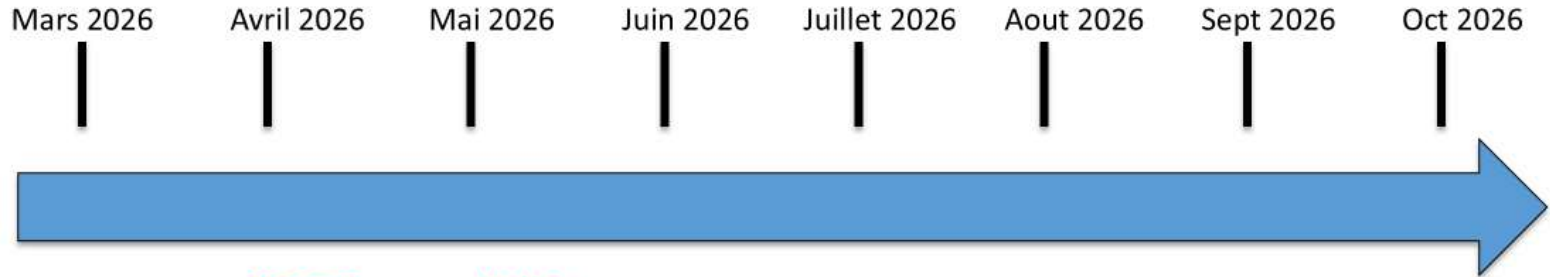
Démarche volontaire, facultative mais recommandée



Les associations peuvent transmettre en direct leurs candidatures à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, sans passer par le processus de concertation proposé

Notre engagement: tous les dossiers reçus, qu'ils soient retenus ou non à l'issue de la concertation, seront transmis à l'Agence régionale de santé.

Renouvellement 2026 RU CRSA ARA



DATES CLES

FAS ARA
ARS ARA

Fin avril Lancement campagne site ARS	05/05: webinaire régional avec ARS		Courant septembre: envoi arrêtés nominations RU
Fin avril Lancement concertation Appel à candidatures réseau FAS (page internet/ « flash info » RU et assos/ RS)	06/05: webinaire national pour assos nationales avec Président CRSA ARA	22/06 CR ad hoc pour instruction candidatures	29/09 : séance installation nouvelle CRSA
	30/05: date limite envoi candidatures concertation	30/06: envoi à l'ARS candidatures recommandées FAS ARA	22/09: visio de préparation avec RU nommés

RÔLE FRANCE ASSOS SANTÉ AUPRÈS DES ASSOCIATIONS



Christine BAISSIN

RU en Commission permanente & en CSP

Lorène GARDIN

Coordinatrice Délégation Régionale Centre Val de Loire



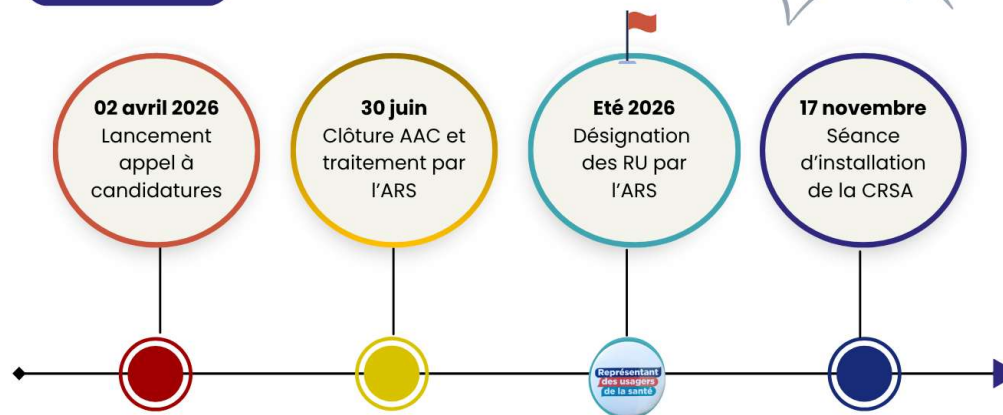
Accompagnement des nouveaux RU

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

APPEL À CANDIDATURES (AAC) 2026 – 2031

Je me
lance !

Dates clés



ACCOMPAGNEMENT DES RU EN CVL

Permanences téléphoniques

3ème MERCREDI 15H-17H

**OBJECTIF : accompagner dans le parcours
de formation**

DATES S1-2026

- 18 FEVRIER
- 18 MARS
- 15 AVRIL
- MAI A CONFIRMER
- 17 JUIN

Tél : 07.56.34.10.17



Mise en relation avec RU expérimentés

A distance ou en présentiel

**OBJECTIF : accompagner les RU
nouvellement nommés**



RU expérimentés :
RU membres ou ex-membres de l'instance,
faisant partie d'une association du réseau
et ayant accepté d'accompagner les RU
nommés en CRSA / CTS.



PLACE AUX ECHANGES

Renouvellement RU CRSA: dates AAC

